

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU PETR-TOLOSAN

Séance du 10 février 2016

L'an deux mille seize, le 10 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

4C : Roland CLEMENCON, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Didier LAFFONT,

CCCB : Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

C3G : Daniel CALAS, Véronique MILLET, Edmond VINTILLAS, Philippe SEILLES, Jean-Claude MIQUEL, Didier CUJIVES, André FONTES, Brigitte GALY,

CCF : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Janine GIBERT, Colette SOLOMIAC, Daniel DUPUY, Jacques OF, Francis BERGON, Marina DAILLUT,

CCSG : Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Gérard JANER, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Christian OUSTRI,

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGET, Jean-Michel JILIBERT, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON, Robert SABATIER, Roger VIALAS

Absents excusés ayant donné procuration: Nicolas ANJARD, Vincent LAVIGNOLLE, Jean-Paul VASSAL, Janine GIBERT, Michel ANGUILLE,

Absents: Hugo CAVAGNAC, Jean BOISSIERES

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Domaine : Administration Générale
Délibération n°: 16/27

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 02-02-2016

Membres présents : 45

Membres absents excusés : 05

Suppléants : 05

Objet : Désignation d'un représentant à la CLE du SAGE Hers-Mort

Le Président expose que Monsieur le Préfet nous informe que suite aux dernières élections des 6 et 13 décembre 2015, la composition de la commission à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Hers-Mort Girou va être modifiée à l'occasion du renouvellement des représentants du Conseil Régional. Dans ce contexte, la représentation du Pays Tolosan doit être substituée par celle du PETR Pays Tolosan qui lui a succédé. Le PETR en tant que Syndicat Mixte, intégrera le collège des élus.

Il convient de désigner un représentant pour que le renouvellement de la CLE puisse se faire dans le respect de l'article R 212-31 du code de l'environnement.

Le Président propose à l'Assemblée de désigner le délégué titulaire Jacques OF pour représenter le PETR dans cette instance.

L'exposé du Président entendu,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical approuve, à l'unanimité, la désignation de Jacques OF, délégué titulaire, pour représenter le PETR Pays Tolosan à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Hers-Mort Girou.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 10 février 2016.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 10 février 2016
Au registre sont les signatures